21

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CRITIQUES D'ART (AICA)

Congrès et 30e assemblée générale

27 août - 5 septembre 1978 / Suisse

Vadim Polevoi - Section de l'URSS

LE GOUVERNEMENT, LES INITIATIVES PUBLIQUES ET PRIVEES DANS LA SPHERE DES BEAUX-ARTS EN UNION SOVIETIQUE

Le thème suggéré pour être étudié à l'assemblée générale de l'AICA, est, je crois, un thème très important. L'analyse détaillée des types d'initiative dans le domaine des Beaux-Arts, gouvernementale, publique et privée aura sans doute un intérêt certain pour les artistes et pour les critiques d'art.

J'aimerais dans ces notes vous donner quelque information résumant et suppléant au matériel donné dans le questionnaire - et d'offrir l'expérience d'un critique d'art ayant participé à un processus artistique touchant à ce thème - sans toutefois prétendre avoir trouvé la solution exhaustive du problème.

Ainsi donc l'information concerne les initiatives gouvernementales et publiques envers l'organisation de l'entreprise créative de l'artiste, ayant pour but de permettre les meilleures conditions possibles à son travail effectif et fructueux, mais aussi en tenant compte de son expérience, ses intérêts esthétiques, son entraînement professionnel. Ceci ne se réfère pas uniquement aux conditions matérielles mais surtout à la création d'une certaine atmosphère idéologique et artistique: là, l'artiste et le spectateur sont des parties constituantes

organiquement liées. Ainsi le fait de définir et d'assurer le fonctionnement social et actuel de l'art dans le cadre d'une société socialiste apparaît comme le but le plus important des initiatives gouvernementales et publiques.

Dans notre cas nous avons affaire à un ensemble d'initiatives publiques et gouvernementales qui organiquement se lient à l'initiative individuelle de l'artiste dans son choix des thèmes, et au médium représentatif de son art déterminant sa participation à la vie artistique.

Ces initiatives couvrent deux composantes du processus socio-culturel: la création d'une oeuvre d'art et son existence sociale ultérieure. Une caractéristique particulière aux initiatives gouvernementales et publiques dans le domaine de l'art est justement que dans notre pays, ce sont les artistes et les critiques qui, eux-mêmes, agissent comme initiateurs et coordinateurs, au travers des associations créatives. Plusieurs organisations de l'Etat et publiques, disposant de fonds nécessaires produisent beaucoup d'initiatives dans le domaine de l'art: acquérir des tableaux pour les clubs et les entreprises, organiser de petites galeries de peinture, ériger des monuments, commander le travail de décoration intérieure, acquérir des oeuvres d'art pour les musées locaux. Ces initiatives sont accomplies à l'aide des associations d'artistes, et également sur leur recommandation. Au travers des discussions professionnelles les artistes et les critiques aident dans la sélection d'oeuvres d'art, définissant les directives pour la réalisation de telles initiatives. Cela permet d'influencer leur caractère, de former des points de vue professionnels sur le développement de la création artistique. Je vous donne un seul exemple: actuellement, dans beaucoup de cas, les

suggestions d'artistes déterminent largement le caractère d'une planification recouvrant des districts urbains tout entiers - leurs oeuvres (sculpture ou mosaïque) devenant le centre de l'environnement spatial et architectural. Les comités qui préparent les expositions dans les musées, ou qui décident de l'entourage esthétique des bâtiments publics et industriels - et même des ensembles architecturaux entiers sont organisés par les artistes et par les critiques d'art.

Ce rôle initiateur et déterminant de l'artiste dans des événements sociaux est dû à un statut spécial, à l'intérieur des associations de travailleurs créatifs, qui leur permet aussi d'influencer efficacement plusieurs initiatives publiques sur le terrain de l'art.

Quels sont les traits caractéristiques de telles associations? Tout d'abord, elles possèdent une base matérielle assez grande pour leurs activités. Etant des organismes publics indépendants, les associations d'artistes ont à leur disposition un vaste réseau d'entreprises (fabriques produisant de la peinture, de la toile,entreprises de poterie, de fournitures pour sculpteurs,etc...). Les profits de leurs activités s'ajoutent à ceux de l'association créative. Par ailleurs, les organisations d'artistes agissent comme médiateur entre les artistes et les clients (entreprises agricoles ou industrielles, etc...) quand il s'agit d'une commande d'oeuvres d'art sur une large échelle. Les déductions du coût d'une commande et les bénéfices de la production vont à un fonds qui est mis à la disposition des artistes. L'Etat a exempté de taxes ces fonds-là,mais ils peuvent être employés à améliorer les conditions du travail créatif;ainsi les associations d'artistes prennent sur elles d'organiser plusieurs initiatives publiques

que ce soit la commande d'oeuvres d'art, soit encore la participation dans une solution plus compréhensible des projets architecturaux, tout en gardant possession de leurs propres moyens pour organiser un travail créatif. En outre ces initiatives sont dirigées vers les deux composantes de base du processus socio-artistique: la création d'une oeuvre d'art, et le fait d'assurer son existence sociale ultérieure.

Dans le premier cas l'association des artistes, indépendemment ou avec l'aide des organismes publics et officiels, fournit à l'artiste des stages, du matériel pour le travail, et assure par là la conversion de projets d'oeuvres monumentales en leur réalisation concrète. Lorsque parfois les plans créatifs d'un artiste exigent de lui un voyage en Union Soviétique ou à l'étranger, ce voyage est pris en charge soit par l'organisation concernée soit , après requête, à la charge des entreprises d'Etat. Les associations d'artistes ont des centres spéciaux de travail créatif à leur disposition, où des groupes d'artistes peuvent vivre et travailler sans frais pendant une certaine période de temps. Les expériences de ce genre permettent un meilleur contact avec les camarades artistes; elles permettent aussi de grandes discussions créatives et elles stimulent fortement l'envie de création des jeunes artistes. Les associations artistiques soviétiques pratiquent un système de salaire garanti pour le travail d'un artiste - c'est-à-dire que pendant un certain laps de temps on lui fournit une somme mensuelle afin qu'il puisse travailler à sa propre production sans entraves matérielles. Un tel système est particulièrement utile aux jeunes artistes qui commencent leur carrière. Le système des contrats est également très répandu - l'artiste reçoit des arrhes et peut ainsi posséder

une base matérielle sûre pour son travail.

Toutes ces mesures prises par les associations des artistes conjointement à d'autres organisations gouvernementales et publiques fournissent des conditions concrètes afin que l'artiste manifeste au plus haut point son initiative individuelle dans le cadre du travail. Il est à noter que l'artiste peut toujours mettre son travail en relation avec les activités de ses camarades artistes, étant donné qu'un tel système présuppose une très grande participation de la part des membres. Celà est rendu accessible par de nombreux débats, discussions sur les oeuvres d'art, conférences scientifiques qui toutes contribuent à cette atmosphère créative et professionnelle.

Le choix du thème d'une oeuvre ainsi que sa forme appartient entièrement à l'artiste. Cependant, le contact constant avec des collègues et les impressions des événements concrets vécus au cours des voyages à travers le pays, déterminent, pour une bonne part, l'entendement de la signification sociale de son travail.

Les initiatives publiques et gouvernementales sont particulièrement importantes quand il s'agit d'assurer l'existence sociale d'une oeuvre d'art. Ici comme nulle part ailleurs les intérêts personnels de l'artiste se mêlent aux intérêts publics; c'est d'ailleurs pour cette raison que le but de ces initiatives tend à "exposer" l'artiste au spectateur, ainsi qu'il tend aussi à la satisfaction de la demande publique pour l'art.

Dans les conditions existantes en Union Soviétique l'importance des activités propres aux associations d'artistes est en effet très grande. D'importants fonds mis à la disposition des associations sont dépensés dans l'acquisition

d'oeuvres d'art qui composeront ensuite une exposition. Des oeuvres d'art ainsi inclues dans la collection sont montrées à un vaste public, dans les nombreuses expositions itinérantes de l'association en question, montées avec d'autres organisations officielles, prévues spécialement à certains endroits du pays comme à l'étranger. Les oeuvres d'art notamment sont achetées par des comités d'experts élus par les artistes dans leur propre communauté. Eventuellement de telles oeuvres sont données aux musées ou autres institutions culturelles par les animateurs de la collection. Les commissions d'experts formées d'artistes et de critiques conseillent et recommandent l'achat d'oeuvres pour les musées, pour les institutions officielles. A travers le pays les associations d'artistes organisent des expositions de groupe ou d'artistes isolés et elles payent les dépenses nécessaires. La propagande intensive pour l'art est prise en charge par des revues et des maisons d'édition appartenant au système des associations d'artistes.

Il va sans dire que ces initiatives n'excluent pas la possibilité, pour les artistes, de vendre leurs oeuvres directement aux spectateurs intéressés. Les salons de commande spéciaux qui exposent et qui vendent des oeuvres au public corroborent cette possibilité.

Le passé récent nous a montré que les collections privées prennent de l'essor dans notre pays, aussi bien les moins importantes que les collections considérables. De l'initiative individuelle du collectionneur et de celle de l'artiste dépendent entièrement le fait de rassembler une collection. L'Etat donne tout le soutien possible aux collectionneurs comme l'on peut constater dans le décret officiel récent sur la protection des monuments culturels - et qui a défini

entre autres choses, les droits des collectionneurs d'art.

Par ailleurs un artiste peut commercialiser ses oeuvres au moyen du système des ventes publiques tenues régulièrement dans le pays.

En résumant l'information sur la nature des initiatives gouvernementales et publiques dans la sphère de l'art en URSS, nous pouvons dire qu'elles ont pour but de réussir les tâches suivantes:

- créer les meilleures conditions matérielles possibles conduisant au travail fécond de l'artiste, à l'accomplissement maximal de son initiative individuelle à se réaliser professionnellement;
- attirer l'attention de l'artiste sur le phénomène de la vie sociale, requérant ainsi les conditions pour sa participation active à la vie sociale;
- entreprendre les mesures nécessaires en ce qui concerne la collection des meilleurs travaux créés par les artistes et assurer leur existence sociale active (expositions, collections de musées, synthèses d'arts plastiques et architecturaux etc...);
- donner une aide matérielle et professionnelle aux artistes à tous les stades de leur travail, et former les jeunes artistes.

Tout celà, il faut le dire, ne se réfère pas uniquement aux artistes professionnels. Ces initiatives concernent tout autant la création artistique d'amateurs et d'artisans populaires, assistés eux aussi activement dans l'organisation de leur travail créatif par les associations artistiques.

Une caractéristique pertinente de ce genre d'initiative

- quelle que soit l'organisation qui en est à la base, qu'elle soit publique ou gouvernementale - est que son approbation, son évaluation professionnelle et, à long terme, sa réalisation sont complétées par des discussions des propres artistes dans leur association professionnelle. Tout cela assure un certain niveau de la production artistique, une distribution des fonds uniforme, une assistance professionnelle aux organisations menant à terme de telles mesures dans le domaine culturel (une exposition dans une usine, dans un foyer de travailleurs, une commande pour la décoration artistique d'une entreprise ou soit encore d'ériger un monument dans une ville). Partant, l'artiste, jusqu'à un certain point, n'est plus dépendant des préférences arbitrairesd'une ou de quelques personnes, alors qu'en même temps l'initiative elle-même assume un caractère social plus défini.

A la lumière de ce qui précède l'on pourrait définir la place et le rôle du critique d'art dans l'établissement des initiatives publiques et gouvernementales. Dans les conditions soviétiques actuelles le critique n'est pas seulement un conseiller que l'on consulte quand on est amateur d'art. Il est effectivement capable d'influencer le caractère même des initiatives, capable de sélectionner les exécutants d'un travail artistique. Les critiques d'art sont membres des associations d'artistes, et donc ils participent entièrement aux nombreuses commissions d'experts et d'art. Le juste choix des moyens en vue de l'accomplissement de telle ou telle autre initiative (de même que le caractère propre des mesures proposées) dépendent de: l'habileté du critique à analyser avec acuité, de façon pertinemment scientifique les processus de l'art; de l'habileté à prendre en ligne de compte l'ensemble

entier des phénomènes artistiques et culturels, enfin dans son goût esthétique. Le travail professionnel d'un critique d'art dans la presse et ses contributions aux discussions influencent également l'expansion des activités dans d'autres organisations ainsi que leur appréciation par le public.

J'aimerais mettre l'accent sur le fait que le système des initiatives gouvernementales et publiques ici décrit dû à la participation de divers artistes est loin d'être un phénomène univoque. Bien au contraire, le résultat final de l'entreprise créative très souvent rentre dans le cadre d'une compétition artistique avec d'autres oeuvres d'art, créées, elles, en tant que résultats d'initiatives d'un autre ordre. Ici le travail d'enquête scientifiquement mené par le critique assume une signification fondamentale dans la ligne de développement déterminée dans toute la diversité des façons artistiques individuelles et dans les styles et les courants artistiques.

La possibilité pour le critique d'art d'influencer le processus artistique et le caractère de l'initiative publique le rendent indépendant du marché de l'art, ou du point de vue subjectif des éditeurs - lui concédant une évaluation objective des phénomènes artistiques et culturels.

Tel est, brièvement, le caractère des initiatives publiques et privées dans le domaine de l'art à l'intérieur de notre pays.

Etant donné que nous discutons ici d'un thème essentiellement du point de vue de l'artiste dans une assemblée de critiques d'art, j'aimerais soumettre à votre attention quelques considérations sur la façon dont ce matériel pourrait être utilisé dans notre recherche.

Les initiatives dans le domaine de l'art sont un élément dans le système de l'organisation sociale de l'entreprise de création et dans la formation de l'évaluation sociale des oeuvres d'art. Quelles que soient les formes prises par les initiatives privées et publiques, elles influencent à un plus ou moins grand degré le caractère de l'entreprise créative, son intensification ou encore la suppression de tels ou tels autres processus dans l'art. Qu'il suffise seulement de rappeler l'influence exercée par la Biennale de Venise ou par les expositions "Dokumenta" dans la montée du pop-art ou du "happening".

Par la même occasion l'influence de l'artiste dans la société devient plus qu'évidente, tout comme elle l'est dans le caractère des initiatives sur le plan culturel. Nous avons donc affaire ici à un système clos de feed-back "société- artiste" - dont l'influence réciproque détermine le caractère des processus de l'art. L'actuelle analyse structurale d'une culture de l'art avancée présuppose, dans la formation d'un feed-back à l'intérieur de ce système, la présence de mécanismes régulateurs intermédiaires. Tant le critique que l'amateur d'art représentent cette sorte de mécanisme. En analysant l'art moderne, en offrant son système d'évaluation, le critique d'art doit garder en tête la fonction régulatrice des initiatives publiques et privées. Le fait de les prendre en considération rend possible d'entrevoir un développement indépendant d'une culture représentative - si on le débarrasse des influences non-esthétiques, qui sont secondaires et accidentelles. Connaissant les types d'initiatives publiques et privées, le critique peut évaluer chez l'artiste l'influence des intérêts découlant du marché de l'art.

Je dirais même que la qualité d'une pensée critique repose beaucoup sur l'orientation de ce genre de relations dans le système: soit que le critique dépende des effets régulateurs du public et des initiatives privées, soit qu'au contraire lui-même ait une influence certaine sur le public et sur les initiatives privées. C'est là, il me semble, que se situe le problème central de la critique à la lumière du sujet qui nous préoccupe aujourd'hui.